

Affectation et limitation des risques



Ce projet a été rendu possible grâce au financement de :



En partenariat avec :

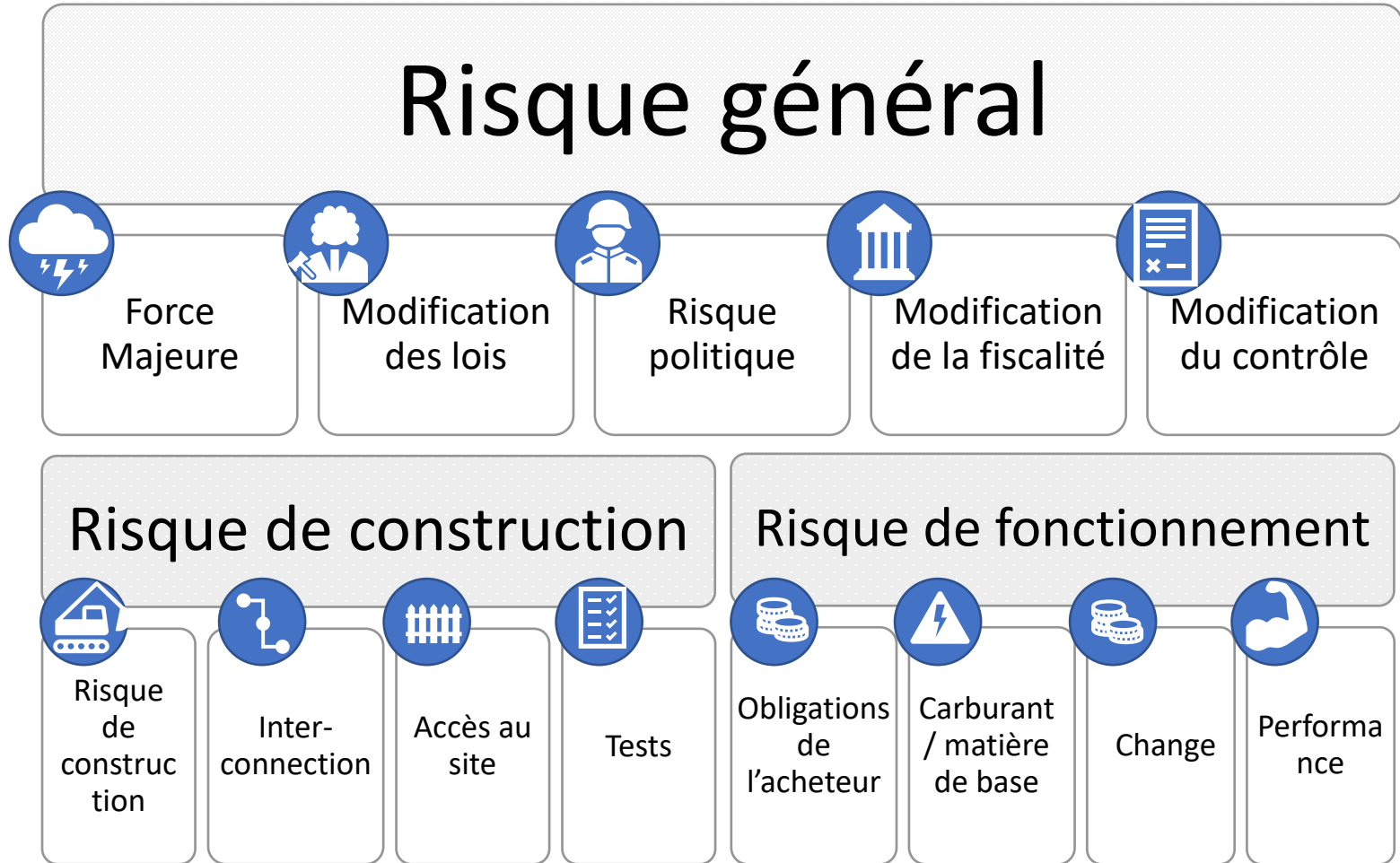


Partenaires institutionnels :



INTRODUCTION

- ▶ Un contrat d'achat d'électricité réussi et finançable doit avoir équilibré et alloué les risques entre les parties au contrat
- ▶ **Le risque devrait être affecté à la partie la mieux à même de le gérer.**
- ▶ Les types de risques et les méthodes pour le limiter varient d'un projet à l'autre en fonction de la juridiction, du cadre réglementaire, de la technologie de production, etc.



RISQUES AFFÉRENTS AUX PHASES D'ÉLABORATION ET DE CONSTRUCTION

Pré-Construction

- Achat du terrain
- Incapacité à commencer la construction

Construction

- Abandon
- Retards dans la réalisation du paiement à la livraison
- Achèvement présumé
- Accroissement constant des coûts de construction

Accès au site et disponibilité

- Droit d'occupation
- Adéquation du site
- Infrastructure liée au site

Infrastructure d'interconnexion

- Interconnexion des transmissions
- Construction par l'acheteur ou par la société de projet
- Point de livraison

Tests et mise en fonction

- Incapacité à satisfaire à la capacité contractuelle
- Affectation du risque de production / rendement thermique



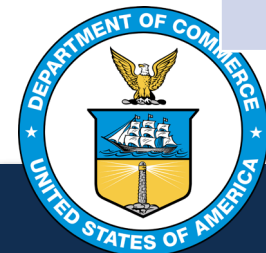
RISQUES AFFÉRENTS AUX PHASES D'ÉLABORATION ET DE CONSTRUCTION

Incapacité à satisfaire la capacité contractuelle

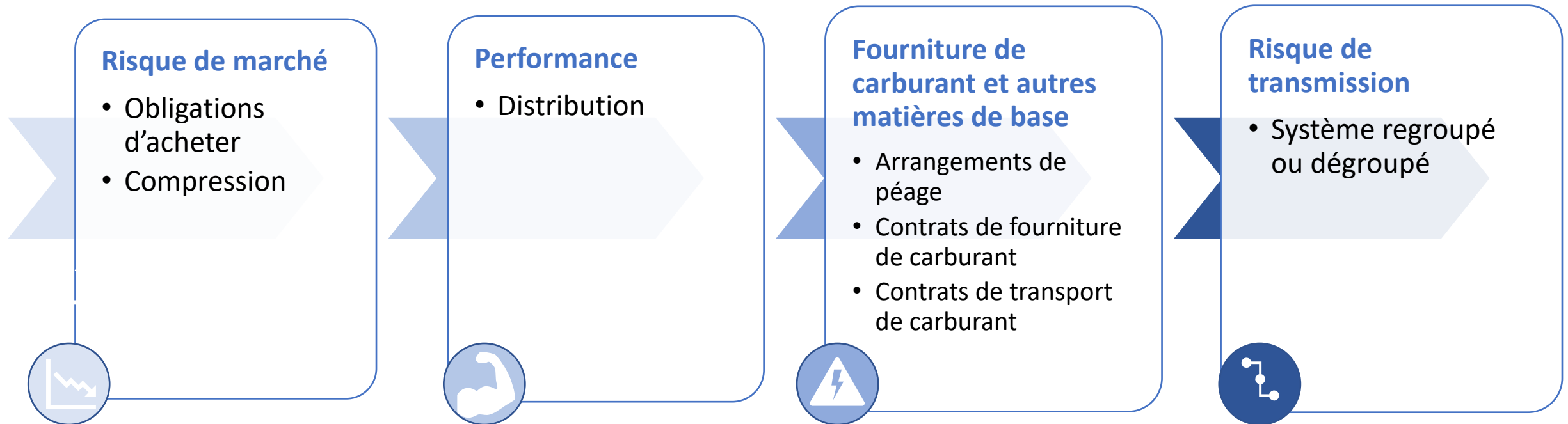
Capacité minimum	Capacité contractuelle	Résultats
Égal ou supérieur	Égal ou supérieur	Paiement à livraison atteint
Égal ou supérieur	Moindre	La société de projet peut être confrontée à des conséquences financières négatives
Moindre	Moindre	Violation du contrat d'achat d'électricité

Remarque pratique : Test COD pour l'énergie renouvelable

*Pour les projets renouvelables, le contrat d'achat d'électricité devra définir une **capacité contractuelle**. Pour les test de COD, le contrat prévoit souvent une capacité minimum du site (60 à 75% de la capacité contractuelle).*



RISQUES DE LA PHASE DE FONCTIONNEMENT



RISQUE DE CHANGE

Devise de réserve

- Les projets d'électricité peuvent être financés dans la devise locale ou dans une *devise de réserve*.
 - Le tarif de l'électricité en vertu du contrat d'achat d'électricité doit également être libellé ou indexé dans la devise de réserve qui correspond à celle dans laquelle le prêt est libellé
 - D'autres contrats de projet (contrats de fourniture de carburant, contrat d'exploitation et de maintenance, etc.) peuvent également être libellés dans une devise de réserve

Une *devise de réserve* est une devise détenue en grandes quantités par le gouvernement et les banques centrales dans le cadre de leurs réserves de change.

- Dans les marchés émergents, les projets d'électricité sont presque entièrement financés en devise de réserve

Absence de parité des devises

- ▶ Survient lorsque les obligations de service de la dette et de paiement sont libellées dans la *devise de réserve* mais que l'acheteur perçoit des revenus dans une *devise locale*.
- ▶ Il existe des mécanismes d'ajustement des devises étrangères afin de résoudre les problèmes de parité.
 - ▶ Les contrats d'achat d'électricité autorisent des ajustements périodiques si la société de projet encourt des pertes au cours du processus de conversion
- ▶ Le financement hybride mêlant devise de réserve et devise locale est de plus en plus souvent possible





DEPARTMENT OF COMMERCE

DEPARTMENT OF COMMERCE